

Tavignanu vivu venu « alerter le président du Syvadec »

Hier, le collectif Tavignanu vivu était reçu dans les locaux du Syndicat de valorisation des déchets de la Corse (Syvadec) par son président, Don Georges Gianni, à Corte. Une réunion qui s'est tenue à huis clos. Avant d'entrer dans la salle, Don Georges Gianni a prévenu les médias qu'il ne ferait « pas de commentaire », ce à quoi il s'est tenu. Au terme de près de trois heures de discussion, les membres du collectif ont fini par quitter les lieux et étaient pour leur part, plus bavards.

« Il s'agissait d'un échange de positions, explique Beate Mazoyer, membre de la direction collégiale de Tavignanu vivu. Nous avons tenu à rencontrer le président car, après son élection, il a fait une déclaration dans laquelle il a parlé du projet de site de stockage des déchets à Ghjuncaghju. Cela nous est resté en travers de la gorge. C'est pourquoi nous avons tenu à organiser ce rendez-vous, afin de lui expliquer en quoi ce projet est tout bonnement impossible. »

« Géologiquement, ce n'est pas faisable »

Le collectif pointe la structure géologique du terrain. « Notre expert géologue, Paul Royal, qui nous suit depuis le début, connaît bien la géologie du site, poursuit-elle. Vers la fin des années 90, début 2000, il a refait la route dans

ce secteur. Pour lui, le projet n'est pas réalisable, le terrain est friable, inondable. Aucune structure ne pourra y être implantée. Ce projet ne tient pas la route, d'ailleurs, la route à côté ne tient pas ! Pour lui, c'est une catastrophe annoncée. »

Ce que confirme Marie-Dominique Loyer, géologue ayant réalisé une expertise aux côtés de Michelle Ferrandini, pour l'association U Levante : « C'est un site qui va s'écrouler, quoi qu'il arrive, appuie-t-elle. Les études montrent qu'il y a plein d'eau et une nappe qui circule en dessous. Tous les terrains sont friables, voire argileux. Du point de vue géologique, ce projet n'est pas faisable. Si l'on tente d'implanter des caisiers de stockage à cet endroit, ils ne tiendront pas. »

Voilà pour la géologie pure. Le collectif alerte aussi sur les conséquences que l'implantation d'un site de stockage engendrerait pour de nombreux secteurs : agricole, économique, environnemental... « L'étude d'Oriente environnement a calculé que la pente sur le site est trop raide pour y implanter des activités agricoles, reprend la géologue. Or, ce calcul ne prend pas en compte la réalité du terrain. Il est basé sur une moyenne. D'un bout à l'autre du terrain, certaines zones sont très planes, ce qui permettrait sans problème l'installation d'une activité agricole. »



Le collectif a rencontré le président du Syvadec lors d'une réunion, hier à Corte.

JOSÉ MARTINETTI

Lors de la réunion, des représentants du label clémentine corse, des agriculteurs, un élu local et un expert foncier agricole ont aussi pris la parole. « La majorité de l'agriculture corse se trouve en Plaine, reprend Beate Mazoyer. C'est pourquoi ils étaient présents pour exprimer leurs inquiétudes. Une pollution à cet endroit serait désastreuse ! D'autant qu'une présence importante d'amiante sur site est plus que probable. »

Elle attire aussi l'attention sur les dangers que représenterait un tel projet pour le club nautique, ainsi que pour le projet de mal-

son de la nature en construction, à Aleria. « Ils se trouvent au bord du Tavignanu et doivent être protégés. »

Des arguments qui ont tous été présentés à Don Georges Gianni. « Le président nous a dit que la décision ne lui appartient pas, mais il ne s'y oppose pas non plus », constate Marie-Dominique Loyer. Outre les arguments d'opposition présentés, le caractère privé du projet n'enchantait pas davantage les membres du collectif.

« Le président du Syvadec nous a dit qu'à ce stade, il ne peut pas s'exprimer, complète Beate Mazoyer. Tout ce que nous voulions, c'était

le rencontrer pour l'informer de toutes les raisons pour lesquelles ce projet ne peut pas se faire. »

Procédures pénales engagées

Dans les rangs du collectif, avec une gestion des déchets partagée entre le Syvadec et les intercommunalités, on a le sentiment que « chacun se renvoie la balle ». D'ailleurs, ils se sont dits également opposés au projet de Moltifau. « qui n'est pas viable », précisent-ils.

Quoi qu'il en soit, le collectif ne compte pas lâcher l'affaire. De

nombreuses procédures en justice sont engagées, y compris au pénal. « Nous allons faire appel à l'Europe, c'est déjà en cours », confirme Beate Mazoyer. Le collectif est en contact avec une personne au sein du Parlement européen afin de travailler sur des possibilités de procédures au pénal.

Il bénéficie en outre de nombreux soutiens, dont Jean-François Bernardini d'Umani, Léo Battesti du collectif A Maffia no, a Vita iè, le collectif Zeru Frazu, le comité régional d'Extinction Rebellion... Entre autres.

B. IGNACIO-LUCCIONI